



**Recommandations  
pour une bonne coopération entre  
les instituts de formation  
et les structures de lutte contre  
les infections nosocomiales**

**CCLIN Sud-Ouest**

**Document élaboré par :**

Mme ARNAUD - Enseignante Formation Aide Soignante - MERIGNAC  
Mme AUBENEAU - Cadre Infirmier Hygiéniste - POITIERS  
Mme BELLANGER - Directrice IFCS - PAU  
Mme BROSSAIS - Cadre Infirmier Enseignante, école IBODE - BORDEAUX  
Mme CASSAIGNE - Cadre Infirmier Enseignante - BORDEAUX  
M. DAMOUR - Cadre Infirmier Hygiéniste - CASTRE  
Mme DARIEUMERLOU - Pharmacien Hygiéniste - BORDEAUX  
Mme EDELMANN - Cadre Infirmier Enseignante - BORDEAUX  
M. GOUARNE - Directeur Formation Kinésithérapeute - POITIERS  
Mme GOURLOT - Cadre Infirmier Enseignante - TOULOUSE  
Mme JALLET - Cadre Infirmier Hygiéniste - CAHORS  
Mme JOYEUX - Directrice IFSI - POITIERS  
Mme JOYEUX - Cadre Infirmier Enseignante - PESSAC  
Mme LANUSSE - Cadre Infirmier Enseignante - IFCS - PAU  
Mme MAILLER - Cadre Infirmier Enseignante - LIMOGES  
Mme MARLAS - Cadre Infirmier Enseignante - CAHORS  
Mme MERIC - Cadre Infirmier Enseignante - CASTRES  
Mme OPEICLE - Cadre Infirmier Enseignante - PESSAC  
Mme PECHESCOT - Cadre Infirmier Enseignante - LIBOURNE  
Mme PETONNET - Infirmière Hygiéniste - POITIERS  
M. PILLES - Cadre Infirmier Hygiéniste - MARMANDE  
Mme RIPERT - Directrice IFSI - BRIVE  
Mme SAUZEAU - Infirmière Enseignante - POITIERS  
Mme TOUCHARD - Cadre Infirmier Enseignante - POITIERS

**Animation du groupe de travail :**

Monsieur le Docteur P. PARNEIX - CCLIN SO - CHU de BORDEAUX,  
Monsieur D. ZARO GONI - CCLIN SO - CHU de BORDEAUX.

## Sommaire

**Introduction..... P 4**

**I - Les liens entre instituts de formation et établissements de soins ..... P 5**

1) Modalités de coopération entre CLIN, équipes d'hygiène, et écoles/instituts

A) La participation des Instituts au fonctionnement du CLIN

B) La participation du CLIN au fonctionnement des Instituts

2) Comprendre et réduire les écarts entre le terrain et l'école

A) Détecter et comprendre les écarts

B) Réduire les écarts

3) Rôle du CCLIN dans ce partenariat CLIN/Instituts

A) Informer

B) Animer

**II - La formation en Hygiène dans les Instituts..... P 8**

1) Quelles notions minimales faudrait-il faire acquérir à l'étudiant ?

2) Stratégies

A) La promotion de l'hygiène dans l'enseignement.

B) La participation des étudiants aux enquêtes, études épidémiologiques et audits sur les pratiques.

C) Comment motiver l'étudiant à l'hygiène dans l'exercice de sa future profession ?

## **Introduction**

La réflexion sur le nécessaire partenariat entre instituts de formation aux carrières de santé et structures de lutte contre les infections nosocomiales a pris corps à l'occasion du premier forum organisé sur ce thème par le CCLIN Sud-Ouest le 20 septembre 1996. Au décours de cette fructueuse journée de travail un groupe de réflexion pluriprofessionnel, dont la composition était basée sur le volontariat, s'est mis en place avec pour objectif de formaliser certains aspects de cette réflexion.

Les recommandations qui en découlent s'adressent à l'ensemble des instituts de formation aux carrières de santé et à tous les établissements de soins qui leur sont associés. Le groupe de travail a défini l'ensemble des stratégies qui lui paraissaient de nature à renforcer et optimiser les liens entre les instituts et les acteurs hospitaliers de la lutte contre les infections nosocomiales.

# I - Les liens entre instituts de formation et établissements de soins

## 1) Modalités de coopération entre CLIN, équipes d'hygiène, et écoles/instituts :

Basée sur des échanges mutuels cette coopération peut faire appel aux actions suivantes dont, selon le cas, les CLIN ou les instituts doivent être les instigateurs.

### A) La participation des Instituts au fonctionnement du CLIN

☞ Inviter les écoles aux réunions du CLIN (de façon systématique ou au minimum en fonction de l'ordre du jour comme cela est préconisé dans la circulaire du 19 avril 1995),

☞ Adresser les compte-rendus de CLIN aux écoles pour faire connaître les axes de recherches de l'établissement, l'actualité,

☞ Mettre à disposition des écoles le recueil de protocoles et/ou les recommandations en matière de lutte contre les infections nosocomiales émanant du CLIN/Service d'hygiène/Direction des soins infirmiers,

☞ Donner accès aux ressources documentaires et supports pédagogiques et permettre en particulier une mise en jour en matière de législation ; domaine qui est assez évolutif en matière de prévention des infections nosocomiales,

☞ Inclure un représentant des instituts concernés, qui pourrait être le responsable de la formation en hygiène, au sein du réseau de référents de l'établissement tel qu'il a été défini dans la circulaire DGS -DH n°17 du 19 avril 1995<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> "Les actions du CLIN seraient largement facilitées par l'identification, au sein de chaque service hospitalier prenant en charge des soins ou des actes médico-chirurgicaux, de "référents en hygiène hospitalière". Ces référents devraient être un médecin et une infirmière motivés, travaillant dans leur service de façon régulière. Les référents en hygiène hospitalière seront les relais du CLIN dans les services de l'hôpital et constitueront un réseau de personnels motivés sur lequel le CLIN pourra s'appuyer pour relayer les actions de prévention et de surveillance."

☞ Associer les instituts aux groupes de travail d'élaboration de protocoles,

☞ Participer à l'enseignement dispensé dans les instituts.

## **B) La participation du CLIN au fonctionnement des Instituts**

☞ Faire participer le CLIN/Service d'hygiène à l'enseignement,

☞ Associer le CLIN/Service d'hygiène à l'élaboration du contenu du programme du module d'hygiène,

☞ Faire connaître aux étudiants les protocoles et recommandations, validées par le CLIN, en vigueur dans l'établissement,

☞ Prendre en compte les évolutions techniques mises en place dans les établissements partenaires.

## **2) Comprendre et réduire les écarts entre le terrain et l'école :**

### **A) Détecter et comprendre les écarts**

☞ Gérer en partenariat avec les professionnels concernés (unités de soins, CLIN, service d'hygiène) les écarts et les difficultés de terrain **en respectant les règles de confidentialité.**

### **B) Réduire les écarts**

☞ Posséder des référentiels communs,

☞ Sélectionner les terrains de stage valides,

☞ Associer les référents en hygiène hospitalière (infirmiers et médicaux) des unités à l'encadrement en stage des étudiants (rôle possible de tuteur),

☞ Organiser des réunions transdisciplinaires au sein des services entre l'ensemble des étudiants (toutes formations confondues médicales et paramédicales) d'un même service sur la base des constats des écarts identifiés. L'animation de ces réunions pourra être faite par les référents en partenariat avec l'équipe d'hygiène hospitalière.

☞ Analyse des pratiques avec formateur/référent/équipe d'hygiène/terrain autour d'un thème sélectionné sur la base des écarts ou des priorités identifiés :

▷ Adaptation de l'enseignement et/ou intégration au projet pédagogique du fruit de cette réflexion,

### **3) Rôle du CCLIN dans ce partenariat CLIN/Instituts :**

#### **A) Informer**

☞ Faire connaître la liste des CLIN et équipes d'hygiène aux instituts (en particulier ceux travaillant avec plusieurs établissements),

☞ Diffuser la documentation et les informations aux écoles (place du réseau des instituts).

#### **B) Animer**

☞ Animer un réseau d'institut dans l'inter-région Sud-Ouest :

▷ Mise en place de groupe de travail,

▷ Organisation de colloques et réunions d'informations et d'échanges.

## **II - La formation en Hygiène dans les Instituts**

### **1) Quelles notions minimales faudrait-il faire acquérir à l'étudiant ?**

☛ L'enseignement des bases de l'hygiène hospitalière aux étudiants des différents instituts de formation doit avoir lieu au cours de la première année, ceci afin que les étudiants possèdent rapidement des bases solides en hygiène, qu'ils pourront appliquer lors de leur stage hospitalier.

Il est également impératif que les personnes arrêtant leurs études en fin de première année (IFSI) pour exercer une fonction aide-soignante, aient reçu cet enseignement.

☛ Le contenu du programme, tel qu'il est proposé dans ce document, a pour objectif de sensibiliser l'étudiant à l'existence du risque infectieux nosocomial et à la nécessité du respect de certaines règles de prévention. Il s'agit aussi de faire prendre conscience à chaque futur professionnel de sa responsabilité engagée sur le plan éthique et juridique en matière de lutte contre les infections nosocomiales.

Ce programme devrait être proposé et enseigné à tous les étudiants des instituts de formation quelle que soit la spécialité. Il sera à chaque fois important de positionner la filière professionnelle concernée sur l'échelle du risque infectieux. Il s'agit d'une base minimale commune à toutes les filières de formation.

Selon la nature de la filière et les impératifs de son programme, les thèmes seront plus au moins approfondis et il n'est donc pas possible de définir un quota d'heures minimal applicable à toutes les disciplines concernées.

## **PROPOSITION DE CONTENU D'UN PROGRAMME MINIMUM COMMUN**

### **1 - Notions de Microbiologie et immunologie**

- Les différents micro-organismes
- Écologie et pouvoir pathogène
- Les défenses de l'organisme
- L'infection

### **2 - Les infections nosocomiales**

- Épidémiologie (définition, fréquences et conséquences)
- Modalité de transmission
- Organisation de la lutte contre les infections nosocomiales (structures)

### **3 - Les règles d'hygiène fondamentales**

- Tenue professionnelle
- Lavage des mains

### **4 - Les risques professionnels (AES et autres risques)**

- Épidémiologie (définition et fréquence)
- Prévention du risque

### **5 - Gestion de l'environnement**

- Le nettoyage et la désinfection :
  - Entretien des locaux,
  - Entretien du matériel.
- Les circuits :
  - Le linge,
  - Les déchets.

### **6 - Stratégie de prévention**

- Isolement septique et protecteur
- Asepsie :
  - Les antiseptiques.

## **2) Stratégies :**

Au delà du contenu du programme un certain nombre de recommandations opérationnelles apparaissent fondamentales pour espérer une assimilation par les étudiants de ces concepts. A ce titre il conviendrait d'insister sur trois points :

### **A) La promotion de l'hygiène dans l'enseignement.**

Elle peut se faire par l'ouverture des services d'hygiène sur un mode plus officialisé, plus fréquent, aux instituts de formation. De la même façon, il paraît souhaitable d'offrir la possibilité, aux étudiants qui le désirent, d'effectuer des stages dans les unités d'hygiène hospitalière ou tout autre structure qui travaille dans ce domaine (CCLIN par exemple) et qui, en fonction de leur capacité d'accueil, peuvent recevoir des stagiaires.

### **B) La participation des étudiants aux enquêtes, études épidémiologiques et audits sur les pratiques.**

Cette collaboration existe déjà, à travers le mémoire de fin d'étude par exemple, mais elle reste trop discrète. Il existe des domaines où ce travail en partenariat pourrait être amplifié. Le projet pédagogique d'un institut de formation devrait prévoir l'intégration des étudiants à la réalisation d'enquêtes, d'audits sur les pratiques de soins, etc. De la même façon, la direction des soins infirmiers d'un établissement qui projette une étude, devrait solliciter les instituts à collaborer dans la conduite de ce projet. Cette démarche s'adresse, également, aux CLIN, C.CLIN

### **C) Comment motiver l'étudiant à l'hygiène dans l'exercice de sa future profession ?**

Si l'analyse de la motivation est un vaste domaine qu'il n'est pas de propos d'aborder ici, certains points peuvent concourir à favoriser l'intérêt des étudiants pour la prévention des infections nosocomiales à savoir :

◉ Le contenu du programme doit être en accord avec la réalité du terrain et doit préparer l'étudiant à l'existence des écarts et à leur analyse.

◉ Avant de démarrer les apports théoriques, un travail de fond, de réflexion sur l'hygiène doit être engagé avec les étudiants, Il doit permettre aux futurs

professionnels de prendre conscience de l'intérêt de l'hygiène auprès du patient et du soignant. Cette réflexion doit déclencher chez l'étudiant l'envie et le besoin d'apprendre l'hygiène.

► Par l'exploitation des situations rencontrées, dans l'institut en présence d'un expert en hygiène hospitalière (l'infirmière hygiéniste). Lors de ces séances de travail l'objectif est de faire apparaître le comportement professionnel attendu, dans le domaine de l'hygiène.

► Il paraît aussi important de faire connaître aux étudiants les perspectives professionnelles spécialisées en matière d'hygiène et de lutte contre les infections nosocomiales en les repositionnant plus largement dans un contexte de santé publique.

En conclusion il faut souligner qu'il n'entre évidemment pas dans le propos du groupe de travail d'affirmer que chacune des stratégies proposées doit être impérativement mise en place par tous les établissements et instituts. Toutefois, en fonction de sa culture et de ses spécificités, chacun des partenaires concernés doit pouvoir y trouver des éléments de nature à harmoniser et améliorer les compétences des futurs professionnels de santé en matière de lutte contre les infections nosocomiales.

Un futur colloque organisé sous l'égide du CCLIN SO sera probablement l'occasion de faire un bilan de ce partenariat dans l'inter-région et de faire évoluer la réflexion amorcée dans ce document.